

Le 8/10/2026

Conclave budgétaire bruxellois 2027 :

Assainir les finances pour investir dans la croissance

POST RS : Des finances publiques saines pour investir dans la croissance et garder Bruxelles attractive pour celles et ceux qui y vivent, y travaillent et la visitent. Avec l'accord budgétaire 2027, notre Ministre-Président Boris Dillies fixe le cap : le déficit colossal hérité de la gauche est ramené à 719 millions d'euros, et nous poursuivons la trajectoire vers l'équilibre en 2029. Le tout sans hausse d'impôts, grâce au MR. Cet effort repose avant tout sur des économies au sein de l'appareil public : maintien du moratoire sur le personnel et rationalisation massive de l'administration. En choisissant de maîtriser les dépenses plutôt que d'augmenter les impôts, nous dégageons les moyens d'investir dans l'attractivité, la mobilité et la sécurité de Bruxelles, tout en renforçant le pouvoir d'achat des Bruxelloises et des Bruxellois.

Abstract :

- Un déficit plus que divisé par deux. De 1,6 milliard d'euros de déficit hérité de la gauche en 2024, nous passons à 719 millions en 2027. Plus de la moitié du chemin vers l'équilibre de 2029 est déjà parcourue. Standard & Poor's l'a reconnu la semaine dernière en confirmant la note A de la Région bruxelloise, saluant les progrès de la trajectoire budgétaire et le renforcement de sa position de liquidité.
- L'effort porte sur l'appareil public. Grâce au Mouvement Réformateur, l'essentiel de l'effort budgétaire pèse sur l'administration elle-même. Les fusions d'administrations doivent générer 300 millions d'euros d'économies : services regroupés, fonctions de support centralisées, structures fragmentées supprimées. Les libéraux ont également obtenu le maintien du moratoire sur les embauches en 2027. Les postes vacants ne sont plus automatiquement pourvus et la mobilité interne permet d'affecter les agents là où les besoins sont les plus importants. La réduction progressive des effectifs se poursuit.
- Plus de pouvoir d'achat. La prime Be Home double dès 2027 : chaque propriétaire occupant bénéficiera de 328 euros sur son avertissement-extraît de rôle. La baisse d'un point de pourcentage de l'IPP sur les revenus 2027 est confirmée. Et contrairement à la Flandre, ni le prix des titres-services ni les allocations familiales ne bougent. Nous refusons de faire payer l'assainissement à celles et ceux qui travaillent et font vivre Bruxelles.
- La taxe de circulation est également réformée. Dès le second semestre 2027, les petites citadines et les véhicules zéro émission seront exonérés de la taxe de circulation annuelle. Les véhicules lourds sont en revanche davantage découragés.
- Mobilité : les tunnels de l'avenue Louise sont maintenus, avec deux bandes de circulation dans chaque sens.
- Propreté : les premiers « espaces tri » enterrés seront installés dès 2027. Le Plan Gares est renforcé pour améliorer la sécurité, la propreté et la qualité des abords des grandes gares bruxelloises.
- Protection des Bruxellois : les moyens des pompiers sont renforcés et la construction de la nouvelle caserne de l'état-major est confirmée.

Assainir sans écraser les Bruxellois, économiser pour mieux investir : c'est notre ligne, et nous la tiendrons jusqu'à l'équilibre en 2029. Le MR tient le cap, Bruxelles se redresse !

1. Une trajectoire budgétaire ambitieuse respectée

- Le Gouvernement bruxellois, mis en place en février 2026, a hérité d'une situation budgétaire particulièrement préoccupante, fruit d'années de mauvaise gestion par la gauche : en 2024, le déficit budgétaire s'élevait à 1,6 milliard €.
- Grâce au Mouvement Réformateur, l'objectif assumé du Gouvernement a été de ramener les comptes de la Région Bruxelloise à l'équilibre d'ici la fin de la législature.
- Par ses réformes courageuses, le déficit sera ramené à 719 millions € en 2027, soit **une diminution de 55% par rapport à 2024 !** La trajectoire prévoit ensuite de ramener le déficit à 416 millions € en 2028, avant d'atteindre l'équilibre en 2029.

2. Un renforcement assumé du pouvoir d'achat des Bruxelloises et Bruxellois

- La baisse d'un point de pourcentage de la part régionale de l'impôt des personnes physiques est confirmée. Elle s'appliquera dès l'exercice d'imposition 2028 (revenus 2027) et rendra c.60 millions € aux citoyens. Concrètement, l'économie correspond à environ **1,333% de l'impôt fédéral des personnes physiques, sur lequel est calculé l'IPP additionnel bruxellois**. Pour un impôt fédéral de 10.000 €, cela représente **133,30 € par an** ($10.000 \text{ euros} \times 1,333\% = 133,30$).
- La prime BE HOME, qui aide les propriétaires qui habitent leur logement à faire face au précompte immobilier, sera doublée dès 2027 : elle passera de 164 € à 328 €.
- Contrairement à ce qui se passe en Flandre, le prix des titres-services et les allocations familiales restent inchangés à Bruxelles. Un choix clair en faveur des familles et de la classe moyenne, qui préserve leur pouvoir d'achat et soutient un secteur qui emploie des milliers de travailleurs.

3. Une vision claire sur la croissance économique et l'emploi de la Région

- Les Zones d'Accélération Economique prennent forme et attirent déjà les investisseurs : l'ancien site d'Audi Brussels a été repris par Heylen Warehouses – le redéveloppement complet prendra plusieurs années mais les premières entreprises pourront déjà s'y implanter dès la fin 2027. A terme, l'objectif est que le site génère quelque 3.000 emplois.
- Les primes à l'exportation ont été partiellement réintroduites dès 2026. Mais le travail ne s'arrête pas là : une refonte complète du système sera opérée en 2027. L'objectif est clair : le Gouvernement veut activement soutenir les forces vives créatrices de valeur économique !
- Actiris recentrera ses activités sur sa mission de base : la remise à l'emploi des Bruxelloises et Bruxellois. Ce recentrage permettra de faire des économies de 55 millions € dès 2027 ; mais surtout, à terme, 7 agents sur 10 seront sur le terrain aux côtés des demandeurs d'emploi. L'ambition affichée est que chaque nouveau demandeur soit reçu dans un délai de maximum 2 semaines.

- Par ailleurs, **Actiris** poursuit activement l'établissement d'une **collaboration étroite avec le VDAB** : il est essentiel d'explorer les opportunités d'emploi au-delà des frontières régionales !
- **Les aides à l'emploi** seront réformées dès 2027 dans le cadre du Pacte Emploi 2030. Le cap est fixé : une utilisation optimale des moyens pour obtenir le plus de résultats possibles !

4. Une rationalisation courageuse de la fonction et des administrations publiques

- **Le Gouvernement fait le choix délibéré de réaliser l'effort budgétaire d'abord au sein de l'appareil public.** Pas de hausses d'impôts généralisées pour les Bruxellois, mais une administration qui balaie devant sa porte et apprend durablement à faire mieux avec moins.
- **La simplification du paysage administratif est chère au Mouvement Réformateur** : avec 25 entités administratives pour la seule Région bruxelloise, les administrations coûtent particulièrement cher aux citoyens et n'étaient que peu efficaces pour eux.
- **Pour remédier à cela, le cap du Gouvernement est clair depuis le début** : ces administrations seront regroupées en 4 piliers avec l'objectif assumé de générer de l'efficacité, des synergies et des économies de l'ordre de 250 à 300 millions € d'ici 2029.
- **Cette rationalisation massive délivre déjà du résultat** : atlas.brussels – le pilier 1 – est déjà juridiquement sur pied. D'ici le 1^{er} janvier 2027, 10 administrations y seront regroupées – celles en charge de la gestion budgétaire, des ressources humaines, de l'informatique, du juridique et de la gestion des bâtiments. Le pilier 2, qui regroupera les organismes de service aux citoyens et entreprises sera opérationnel d'ici fin 2027.
- **Le moratoire sur les recrutements dans la fonction publique est maintenu** ! Nous devons rattraper les politiques dispendieuses du passé : en 10 ans, le nombre de fonctionnaires a augmenté de 37 % - a-t-on vraiment l'impression d'être mieux administrés que par le passé ? Les postes vacants ne sont plus remplacés automatiquement, et la mobilité interne permet d'affecter le personnel là où les besoins sont les plus importants. Le Gouvernement poursuit ainsi la réduction progressive de ses effectifs.
- **Le service aux citoyens passe également par le bilinguisme** : dès 2027, un montant annuel de 2 millions € sera investi vers les fonctionnaires régionaux, les pouvoirs locaux ainsi que les hôpitaux.

5. Grâce au MR, la sécurité revient au centre des priorités politiques

- **Le Plan Gares devient une réalité concrète** : la première phase a été adoptée par le Gouvernement le 1^{er} octobre 2026, celle-ci prévoit le renforcement de la vidéosurveillance et des opérations de nettoyage de grande ampleur autour des Gares du Nord et du Midi. **Il est grand temps que ces portes d'entrée dans notre pays retrouvent de la dignité !**
- **Le Gouvernement prépare un nouveau Plan Global de Sécurité** pour la période 2027-2030 – nous faisons un point d'honneur à ce qu'il soit ambitieux et il inclura le nouveau **commissaire aux drogues régional**.
- **Le SIAMU est également cher au Mouvement Réformateur** ; grâce à nous, un **nouveau quartier général** digne de ce nom verra le jour.

Les effectifs seront renforcés avec **92 nouvelles recrues** dès 2027, soutenues par une enveloppe supplémentaire de 10 millions € pour **renforcer la présence sur le terrain**.

6. La mobilité à Bruxelles reste un enjeu prioritaire

- **D'ici novembre 2026, un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement en mobilité sera déposé.** Les tunnels de l'avenue Louise (Bailli et Vleurgat) seront rénovés à l'identique, avec deux bandes de circulation dans chaque sens. Une étude sera également lancée pour repenser la surface de l'avenue Louise et en faire une vitrine de Bruxelles.
- **La STIB maintient ses grilles tarifaires pour les publics les plus fragiles.** Une indexation de certains prix générera un gain de 5 millions €.
- **La taxe de circulation annuelle sera revue** en fonction du type de véhicule : dès le second semestre 2027, les petites citadines ainsi que les véhicules zéro émission en seront exemptés, tandis que l'achat de véhicules lourds sera découragé.

7. Le développement territorial est un enjeu crucial

- **Le Mouvement Réformateur se bat pour qu'à tous les niveaux de pouvoir les démarches administratives soient fortement simplifiées.** C'est pourquoi nous poursuivons la réforme du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT) ainsi que du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS). **Le but est clair : réduire les délais, simplifier les procédures !**
- **Afin de soutenir les ménages bruxellois, un prêt énergie et rénovation au taux 0% sera implémenté dès le printemps 2027,** en remplaçant des primes Révolution. C'est une aide annuelle directe de 66 millions pour les Bruxelloises et les Bruxellois.

8. Les pouvoirs locaux seront soutenus

- **15 millions € supplémentaires sont prévus dès 2027 à destination des communes et CPAS** qui sont en première ligne pour offrir du service public de qualité pour toutes et tous et de l'accompagnement aux publics les plus vulnérables.

Pour plus d'infos : socioeco@mr.be